

"Résolu:

"Que les réparations à l'hôtel de ville, peintures, blanchisserie, lavage des murs et décos soient exécutées à la journée, à raison de 40 cents de l'heure pour les ouvriers peintres-décorateurs, et 50 cents de l'heure pour le patron;

"Et que les matériaux soient fournis aux prix courants du marché; et que lesdites réparations et ladite fourniture des matériaux soient confiées à l'entrepreneur Z. Lapierre;

"Attendu qu'en vertu de la résolution ci-dessus, la Ville a payé 40 cents de l'heure pour les travaux exécutés par les peintres, mais que ces peintres, d'après la déclaration de quelques-uns d'entre eux au proposeur de cette motion et au président de la Commission des Finances, M. l'échevin L.-A. Lapointe, ne reçoivent actuellement que 20 cents de l'heure;

"Attendu qu'il est désirable de savoir qui a bénéficié de la différence entre les prix payés par la Ville pour ces ouvriers et les prix actuellement payés à ces derniers;

"Qu'il soit Résolu:

"Que, vu la gravité des faits ci-dessus, les travaux maintenant en voie d'exécution à l'hôtel de ville soient suspendus, et que la Commission spéciale nommée pour s'enquérir des travaux exécutés au poste No 13 soit priée de s'enquérir aussi de la véracité des faits ci-dessus mentionnés, avec prière de faire rapport dans le plus court délai possible."

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin COUTURE, appuyé par M. l'échevin MAJOR, propose en

Amendement: Que ladite lettre soit référée à la Commission de l'Hôtel de Ville avec prière de faire rapport dans le plus court délai possible.

MM. les échevins L.-A. Lapointe et Couture soulèvent un point d'ordre alléguant que ladite motion ne peut être proposée, attendu qu'elle n'a aucun rapport avec la lettre qui est devant le Conseil.

Le maire-suppléant décide que ladite proposition est dans l'ordre.

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, Clearihue, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, J.-B.A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Prud'homme, McKenna—33.

Contre: M. Martin, Ward, Lamoureux—3.

Ledit amendement est ainsi affirmatif, et il est

Résolu: En conséquence.

AVIS DE MOTIONS

13.—De M. l'échevin Couture, au sujet du taux de péages sur le pont Victoria.

14.—De M. l'échevin Marin, pour amender le règlement No. 339 *re constructions*.

15.—De M. l'échevin Lévesque, pour permettre à M. E.-N. Hébert de fournir l'énergie électrique.

RAPPORTS.

16.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'accepter la cession d'une partie de la rue St-Hubert.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin DUQUETTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

17.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'amender un arrangement *re* voie d'embranchement sur la rue Bercy.

Question différée à la demande de M. l'échevin Larivière.

18.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de permettre à la "M. L. H. & P. Co." d'ériger un transbordeur de charbon au-dessus de la rue Bercy.

19.—De la Commission de la Voirie, demandant un crédit de \$150 pour augmenter le salaire de M. J.-F. Lawlor.

20.—De la Commission de la Voirie, au sujet du tunnel de la rue Iberville.

Renvoyés à la Commission des Finances.

21.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'ouvrir la rue La Fontaine.

"And that the materials be supplied at current market prices, and that contractor Z. Lapierre be entrusted with such repairs and the said supply of materials;

"Whereas it appears that the City has paid, in accordance with the above resolution, 40 cts per hour for the work done by the painters, but that such painters, according to the statement made by some of them to the mover of this motion and to the Chairman of the Finance Committee, Ald. L. A. Lapointe, actually received only 20 cts per hour;

"Whereas it is desirable to know who has benefitted by the difference between the price paid by the City for such laborers and the price actually paid to the latter;

"Be it Resolved:

"That, in view of the gravity of the above facts, the works now being performed at the City Hall be suspended and that the Special Committee appointed to inquire into the works executed at the Police station No. 13 be instructed to inquire also into the veracity of the facts above mentioned and to report to Council within as short a delay as possible."

And a debate arising,

Moved in amendment by Ald. COUTURE, seconded by Ald. MAJOR,

"That said letter be referred to the City Hall Committee for a report within the shortest possible delay."

Ald. L. A. Lapointe and Ald. Couture raised a point of order contending that said motion could not be put, as the same was not pertinent to the letter before Council.

The acting mayor decided that said motion was in order.

Said amendment being put, the Council divided:

Yea: L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, Clearihue, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Prud'homme, McKenna—33.

Nays: M. Martin, Ward, Lamoureux—3.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

MOTIONS.

13.—By Ald. Couture, anent the charges for passage over Victoria bridge.

14.—By Ald. Marin, to amend by-law No. 339 *re buildings*.

15.—By Ald. Lévesque, to allow Mr. E. N. Hébert to supply electricity.

REPORTS.

16.—From Road Committee, to accept cession of a portion of St. Hubert street.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. DUQUETTE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

17.—From Road Committee, to amend agreement *re* spur line on Bercy street.

Consideration deferred at the request of Ald. Larivière.

18.—From Road Committee, to allow M. L. H. & P. Co., to erect an overhead conveyor on Bercy street.

19.—From Road Committee, for an appropriation of \$150 to increase salary of J. F. Lawlor.

20.—From Road Committee, anent Iberville street sub-way.

Referred to Finance Committee.

21.—From Road Committee, to open LaFontaine street.